

Front unique contre l'État policier !

Retrait du projet « sécurité globale » !

Après les protestations contre la violence policière dont était mort Cédric Chauviat, Darmanin avait lancé le 28 juillet : « *Quand j'entends le mot violences policières, personnellement je m'étouffe* ». En défenseur zélé de l'État bourgeois et de sa police, il avait même ajouté : « *La police exerce une violence certes mais une violence légitime* ».

La police est un des bras armés de l'État bourgeois, chargé avant tout de défendre la domination de la classe capitaliste. Contesté par le mouvement des Gilets jaunes, Macron avait ordonné en 2018-2019 une répression policière féroce : 2 500 blessés, 24 éborgnés, 5 mains arrachées... Des centaines d'arrestations ont eu lieu lors des grèves SNCF en 2018 et durant la lutte pour défendre nos retraites en 2019 et la répression patronale sévit contre les grévistes.

Les gouvernements passent, la police reste, fidèle à son poste, accomplissant consciencieusement toutes les besognes qui lui sont confiées, comme la raffe de 15 000 Juifs les 16 et 17 juillet 1942 et le massacre de centaines d'Algériens le 17 octobre 1961. Dans la lutte entre les classes, il n'y a pas de « bonne police républicaine », contrairement à ce qu'affirme le PCF dans son communiqué du 16 novembre : « *La protection des policiers et des gendarmes est une absolue nécessité. Ils accomplissent des missions essentielles pour la protection des biens et des personnes. Nos parlementaires ne cessent de demander un renforcement en termes de recrutement, de formation, de matériels* ». Pas plus qu'il n'y a de violence policière légitime, contrairement à ce que prétend Mélenchon le 17 novembre à l'Assemblée nationale : « *Il faut qu'il y ait une violence légitime, en tous cas dans la conception de la société qu'il y a en République* ».

Les migrants, les grévistes et les participants des manifestations ouvrières savent que c'est bien la police républicaine ou les compagnies républicaines de sécurité qui distribuent les coups de matraque !

Avec la crise économique amplifiée par la pandémie de Coronavirus, l'explosion de la pauvreté, l'augmentation massive du chômage et la multiplication des plans de licenciements de salariés, la faillite annoncée de dizaines de milliers d'autoentrepreneurs, de paysans travailleurs et de boutiques, le gouvernement sait qu'il va au-devant de tensions sociales qu'il lui faudra affronter, d'autant que c'est aux travailleurs qu'il va présenter la facture des milliards déversés pour soutenir les patrons.

Renforcer la police et ses pouvoirs, garantir son impunité, est donc une nécessité pour la bourgeoisie. Sous les encouragements du RN et de LR, le gouvernement et ses godillots LREM accélèrent méthodiquement le renforcement de l'État policier.

La proposition de loi « sur la sécurité globale » étend les pouvoirs des policiers municipaux, élargit l'utilisation des

caméras de surveillance, autorise la surveillance des manifestants au moyen de drones, punit d'un an de prison et 45 000 euros d'amende la diffusion de l'image du visage ou de tout autre élément d'identification d'un policier si elle porte atteinte à son intégrité physique ou psychique. En clair, faire taire toute victime ou témoin de violences policières en le privant d'apporter des preuves, réduire les journalistes au silence, interdire les révélations des exactions policières dans les médias. Et ce n'est pas l'amendement prétendant que cette disposition ne doit pas faire obstacle à la liberté d'informer qui va changer quelque chose.

Le projet de loi contre le séparatisme rebaptisé « pour conforter les principes républicains » contient un article 25 quasiment similaire qui pourra être utilisé pour permettre l'impunité des forces de l'ordre.

La loi de programmation sur la recherche et l'université qui vient d'être adoptée pénalise « *le fait de pénétrer ou de se maintenir dans l'enceinte d'un établissement d'enseignement supérieur sans y être habilité en vertu de dispositions législatives ou réglementaires ou y avoir été autorisé par les autorités compétentes, dans le but de troubler la tranquillité ou le bon ordre de l'établissement* » jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende.

Contre les réfugiés et les migrants, Macron annonce le 5 novembre : « *Nous avons donc ainsi décidé de doubler les forces qui seront déployées aux frontières, dans le cadre de ce contrôle, ce qui veut dire que nous passerons de 2 400 à 4 800 policiers gendarmes, militaires et CRS, qui seront mobilisés pour lutter contre l'immigration clandestine* ». Et il ajoute le 10 novembre : « *Il ne faut en rien confondre la lutte contre l'immigration clandestine et le terrorisme, mais il nous faut regarder lucidement les liens qui existent entre ces deux phénomènes* ». En même temps, le gouvernement s'emploie à développer l'amalgame entre musulman et terrorisme contre la partie la moins protégée du prolétariat français.

Les travailleurs et les jeunes ne sont pas des moutons pacifistes qui se laissent conduire à l'abattoir. Ils doivent réapprendre à se défendre contre l'État bourgeois et sa police. Toutes les organisations ouvrières doivent convoquer dans l'unité des manifestations de masse pour le retrait de toutes les lois liberticides !

Protection des manifestations et des grèves par des services d'ordre ouvrier !

Dissolution des tous les corps répressifs de l'État ! Gouvernement ouvrier et milices ouvrières !

26 novembre 2020

